

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 28 FEVRIER 2020 à 18H30**

**PRÉSENTS** : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline,  
GUILLEMOT Véronique, SANVICENTE Frédérique, DELILLE  
Véronique, PAIMBLANC Benjamin, RENAULT Sylvie,  
BEAUVISAGE Bernadette.

**ABSENTS EXCUSES** : RIVIERE Fabrice, FORGEAS Jean-Pierre.

**ABSENTS** : EUVRIE Charles, BOYREAU Carole.

**SECRÉTAIRE** : PAIMBLANC Benjamin

En présence de Mme Pascale DUBOIS-GALLAIS, Trésorière.

**I) VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**

Madame DUBOIS-GALLAIS, Trésorière donne lecture du compte de gestion 2019, dont les résultats de clôture sont les suivants :

	fonctionnement	investissement
<b>Résultat de clôture 2019</b>	+187 897,59	+ 40 127,80

Le compte de gestion pour l'exercice 2019 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**II) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :**

Madame DUBOIS GALLAIS, Trésorière donne lecture du compte administratif 2019 comme suit :

	FONCTIONNEMENT en €	INVESTISSEMENT en €
RECETTES	386 363,96	43 068,59
DEPENSES	369 472,80	95 542,61
<b>Résultat de l'exercice</b>	+16 891,16	-52 474,02
Report de clôture 2018	+ 171 006,43	+92 601,82
Part affectée à l'investissement	0	
<b>Résultat de clôture 2019</b>	+187 897,59	+ 40 127,80

Il est ensuite procédé à l'élection du Président de la séance afin de remplacer Mme le Maire, qui se retire lors du vote du compte administratif.

Mme Bernadette BEAUVISAGE est élue Présidente de séance à l'unanimité. Mme le Maire quitte la salle et Mme Bernadette BEAUVISAGE assure la présidence.

Le Conseil Municipal, considérant la bonne gestion du budget 2019, approuve à l'unanimité le compte administratif, en parfaite concordance avec le compte de gestion.

### **III) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019 :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

- Excédent antérieur d'investissement reporté (**compte 001**) : **40 127,80€**
- Excédent de fonctionnement capitalisé (**compte 1068**) : **néant**
- Affectation à l'excédent reporté fonctionnement (**compte 002**) : **187 897,59 €**

### **IV) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer au titre de 2020 les taux d'imposition appliqués au titre de 2019 (part communale), soit:

Taxe d'habitation :	<b>14.78</b>
Taxe Foncier Bâti :	<b>15.02</b>
Taxe Foncier Non Bâti :	<b>22.39</b>
Cotisation Foncière des Entreprises :	<b>17.96</b>

En l'absence de l'état 1259 notifié par les services des finances, indiquant les bases d'imposition prévisionnelles 2020, les recettes inscrites au chapitre 73 du budget 2020 sont basées sur les réalisations de l'exercice 2019. Il en va de même pour le chapitre 74 des dotations

Une dépense est par ailleurs à inscrire à l'article **739221 : 16 054 €** = Prélèvement GIR (dispositif de fonds de garantie individuel de ressources compensant les pertes de recettes constatées après réforme).

### **V) VOTE DU BUDGET 2020 :**

Le Conseil Municipal vote à 9 voix pour le budget primitif 2020 comme suit :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT :

### Dépenses :

011 Charges à caractère général :	110 131,00 €
012 Charges de personnel et assimilés :	141 900,00 €
014 Atténuation de produits	16 054,00 €
023 Virement à la section d'investissement	15 000,00 €
65 Charges de gestion courante :	222 284,00 €
66 Charges financières :	3 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	43 743,59 €

**TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 554 612,59 €**

### Recettes :

002 Excédent antérieur reporté :	187 897,59 €
70 Produits et services du domaine des ventes :	6 480,00 €
73 Impôts et taxes :	221 580,00 €
74 Dotations, subventions et participations :	130 255,00 €
75 Autres produits de gestion courante :	8 400,00 €

**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 554 612,59€**

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

### Dépenses :

16 Remboursement d'emprunts :	23 667,00 €
20 Immobilisations incorporelles :	2 813,76 €
21 Immobilisations corporelles :	66 147,04 €

**TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 92 627,80€**

### Recettes :

001 Solde d'exécution de la section d'investissement	40 127,80 €
021 Virement de la section de fonctionnement	15 000,00 €
10 Dotations fonds divers et réserves	16 500,00 €
13 Subventions d'investissement :	0,00 €
16 Emprunt et dettes assimilées :	21 000,00 €

**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 92 627,80 €**

## **VI) VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020 :**

Dans le cadre de la préparation du BP 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 7 voix pour et 2 abstentions, d'accorder dans un premier temps les subventions suivantes :

1-Association Détente et Créer :	160 €
2-Association La Vie Belle :	160 €
3-Association Anciens Combattants:	160 €
4-Association Loisirs et Fêtes de Vimont :	160 €
5-Les Jeunes d'Antan :	160 €
6-ADMR :	160 €
7-APEBV :	400 €
8-Judo Club Bellengreville:	135 €
9-Argences Hand Ball:	60 €
10-Muance FC	255 €
11-Don du sang :	50 €
12-Gym Expression en Val ès dunes:	135 €
13-ADGS (danse Soliers)	45 €
14-ESA Basket	120 €
15-CAEN SUD GR	30 €
16-Collège	680 €
17-FSE collège	300 €
18-Association Sportive collège	30 €
19-Tennis club d'Argences	120 €
20-Judo Club Soliers	45 €
21-AFSEP	50 €

Ces subventions sont imputées à l'article **6574**. Un crédit suffisant a été prévu lors du vote du budget, notamment pour une participation au Centre aéré Familles Rurales de Bellengreville et à celui d'Argences.

## **VII) INDEMNITES GARDIENNAGE EGLISE**

Madame le Maire rappelle que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est de 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune, comme c'est le cas pour VIMONT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser cette année l'indemnité de gardiennage église pour un montant de 120.97 €.

Cette somme est déjà imputée à l'article 6282 du budget 2020.

## **VIII) DIVERS**

NÉANT

Séance levée à 19h40

Délibération du conseil municipal prise lors de la séance du 28 février 2020 :

- N° 04/2020 Vote du compte de gestion exercice 2019
- N° 05/2020 Vote du compte administratif exercice 2019
- N° 06/2020 Affectation de résultat de fonctionnement 2019
- N° 07/2020 Vote des taux d'imposition 2020
- N° 08/2020 Vote du budget 2020
- N° 09/2020 Vote des subventions versées aux associations 2020
- N° 10/2020 Indemnités gardiennage église

PAIMBLANC Benjamin

